

Compte-rendu de réunion DEVADAN

Mardi 23 février 2023 en visioconférence

Présents: Dr Fabienne Prieur (FP), Dr Hugues Patural (HP), Dr Emmanuel Decroisette (ED), Pr Thierry Debillon (TD), Dr Jérôme Massardier (JM), Dr Françoise Devillard (FD),

Rédaction F Devillard

Validation F Prieur

Ordre du jour

- Désigner un commissaire aux comptes
- Compte d'exercice et comptabilité à réaliser.

Points abordés	Discussion et décision	Suites à donner
Designier un commissaire aux comptes	Mr N Picard est le commissaire au compte de l'URPHE. Il a suivi et conseillé la création du fond de dotation DEVADAN. Il lui est demandé d'être le commissaire aux comptes de DEVADAN.	Poser la question à Mr Picard. Officialiser sa nomination en tant que commissaire au compte de DEVADAN
Compte d'exercice et comptabilité	Le fond de dotation est créé depuis juin 2021. Il n'y a pas eu de mouvement de fonds en dehors du versement initial en 2021 et 2022. Dans les statuts il est enregistré une dotation initiale de 820 000 euros. 500 000 euros ont été versés à partir d'URPHE. Complément à réaliser. Deux bourses ont été attribuées en 2023 Du fait de la perspective de l'organisation de la journée PERINTA'AURA il semble nécessaire de déléguer la comptabilité à un cabinet externe.	Recruter un cabinet comptable/ expert comptable pour rapidement mettre à jour et réaliser les exercices 2021 et 2022 2 Cabinets ont été contactés. Faire voter les exercices en AG
Enregistrement SIRET	Pas obligatoire mais sera fait	Enregistrement à faire

--	--	--